

Étaient présents :

Direction

- L'Ingénieure HSE Argenteuil
- La responsable RH
- L'adjoint du Directeur
- Le Médecin du travail

Membres CSSCT (7 membres élus)

- 2/2 membres CFDT
- 1/5 membres CGT

1. Situation médicale :

14 personnes sont en arrêt (7 cas COVID positif, dont 2 hospitalisés et 7 cas contact)

La CSSCT est désormais averti par mail en cas de nouveau cas COVID positif dans l'établissement.

Depuis, la réunion, nous avons appris l'apparition de 2 nouveaux cas (DGA et UAF)

2. Vulnérables :

Ils sont au nombre de 135 dont 63 travaillent sur site.

Un courrier a été envoyé à tous ces salariés pour leur rappeler leurs droits.

Par ailleurs, critères de pathologies définissant la vulnérabilité seront affichées sur les écrans de communication pour permettre à chacun d'en avoir connaissance.

3. Télétravail :

19 nouveaux PC portable ont été donnés permettant ainsi de télétravailler et de réduire les risques de contamination sur le site pour tous.

4. Référents COVID :

Des suppléants seront désignés et suivront une formation la semaine prochaine.

En cas de questionnement sur la crise ou sur les protocoles à suivre, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus CFDT, ou de l'un de ces référents Covid.

5. Co activités :

Toutes les opérations en co activités ont été identifiées avec affichage spécifique indiquant le port du masque FFP2.

6. Vaccination au service médical :

Au moment de la CSSCT, la campagne de vaccination était suspendue par décision gouvernementale.



Depuis elle a pu reprendre. Pour se faire, il faut préalablement que le Dr s'inscrive. Mais nous avons cru comprendre qu'il y était réticent (concernant l'AstraZeneca)

Rappelons que l'Agence Européenne des médicaments ainsi que l'OMS indiquent tout deux que "**Les bénéfices du vaccin d'AstraZeneca dépassent de loin les risques**".

Quant à la Haute autorité de Santé elle recommande de limiter son utilisation aux plus de 55 ans

Ces points balayés, les élus CFDT ont fait différentes demandes :

- Que les salles de réunions restent ouvertes (aération et éviter de manipuler les poignées de porte)
- Que du temps de respiration, sans port du masque, puissent être accordé (notamment à ceux qui portent les FFP2).

Avec l'arrivée de la chaleur, le port du masque sera plus contraignant. Il convient de laisser les salariés s'aérer, à bonne distance, pour permettre de souffler un peu.

- Que soit réparé le distributeur de bouchon d'oreille au bout de la chaîne T12 Rafale
- Que les prestataires soient bien dotés d'une imprimante, poubelle à papier (bac jaune), ...
- D'ajouter des chaises dans les vestiaires bât D
- De s'assurer que les intérimaires disposent de servantes

A la demande des élus CFDT, l'ingénieur HSE nous a présenté le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) sur la partie Covid.

Nous n'avons cependant rien vu concernant l'analyse des situations de télétravail, pourtant demandé par l'inspection du travail.

Enfin, la CFDT a demandé pourquoi à Argenteuil l'eau en bouteille n'était pas gratuite à la cantine alors qu'elle l'est dans d'autres établissements.

HSE répond avoir fait une analyse de risque sur l'utilisation des fontaines et que le résultat a démontré qu'il est possible d'utiliser les fontaines à eau.